

SAUVONS L'EAU!

N°38

LE MAGAZINE DE L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

AVRIL 2019



DOSSIER

Eau des villes, eau des champs : naturellement perméables

L'ASSAINISSEMENT EN PARTAGE P.4 - OBJECTIF RENATURATION POUR LE FORON DU CHABLAIS GENEVOIS P.5
- SIX ANS POUR AMÉLIORER L'EAU DE L'ASSE P.6 - LES LÔNES DU RHÔNE REVIVENT P.9 -
LES VIGNERONS FONT RÉGNER LA CONFUSION P.17 - ÉLIE SEMOUN, L'HUMORISTE AUX MAINS VERTES P.20

(NOUS AGISSONS)



Le 7 octobre Inauguration de la station d'épuration du douar

sur la commune d'Arazane dans la vallée d'Arghen, dans le cadre d'un projet de coopération du Sivu de La Palu (34) avec un financement de 50 % de l'agence de l'eau. En présence de D. Colin (agence de l'eau), M. Ayoub (Experts solidaires), M. Moktari (directeur de l'eau de la province de Taroudant) et le maire de la commune d'Arazane et M. Aslikh (secrétaire général de l'Agence hydraulique du Souss-Massa).

17 octobre



Martial Saddier (député et président du comité de bassin), Christian Monteil (président du Conseil départemental 74), Pierre-Jean Crastes (président de la communauté de communes du Genevois), Jean-Marc Bassaget (sous-préfet), et Yannick

Prebay (agence de l'eau) inaugurent le nouveau réseau et les ouvrages d'exploitation de la nappe d'eau de Matalilly-Moissey (74) qui sécurisent l'alimentation en eau potable en réduisant la dépendance à la nappe profonde du Genevois.



Le 24 novembre, François Commeinhes, président de Sète Agglopolo Méditerranée, Laurent Roy, directeur de l'agence de l'eau et Jany Arnal, directrice de Suez Eau Occitanie, posent la 1^{ère} pierre de la nouvelle station d'épuration Thau maritima de Sète.

64,3 M€

de travaux



19 novembre

Louis Nègre, vice-président de la Métropole Nice Côte d'Azur et Hervé Paul, président de la commission eau-assainissement et énergie de la Métropole Nice Côte d'Azur inaugurent le microtunnelier « Claudine » pour la construction de l'émissaire de la future station d'épuration de Cagnes-sur-Mer, en présence des entreprises et des riverains.



Michel Guallar, président de la Chambre d'agriculture 66, Pierre Aylagas, président de la communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris, Ludovic Pacaud, secrétaire général de la préfecture et Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau.

29 novembre

Vignerons et arboriculteurs de Bages (Pyrénées-Orientales) signent une charte d'engagement pour protéger l'eau des captages de la commune.



Le 10 décembre « Le Sage Drac Romanche a été adopté à l'unanimité, parce que tout le monde en a compris les enjeux et a ainsi pu se l'approprier », se félicite Marie-Noëlle Battistel, députée de l'Isère et présidente de la commission locale de l'eau, lors de l'adoption du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux à la préfecture de l'Isère à Grenoble.



18 décembre

Réunie à Valence, la commission locale de l'eau a adopté son projet de Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Bas Dauphiné Plaine de Valence, en présence du préfet de la Drôme et de Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau.

26 octobre Le syndicat mixte de la Bléone (Alpes-de-Haute-Provence) organise une visite du chantier d'abaissement du seuil du Grand Pont à Digne, en présence de son président Alexandre Varcin, de la maire de Digne, Patricia Granet, du président du Conseil départemental, René Massette et de la sous-préfète de Forcalquier, Fabienne Ellul.



15 novembre



Mohamed El Fasskaoui, directeur de l'agence de bassin hydraulique du Souss-Massa, Martial

Saddier, président du comité de bassin Rhône-Méditerranée et Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau, renouvellent leur convention de jumelage pour les années 2019-2021 afin de partager leur expérience dans le domaine de l'eau et de l'adaptation au changement climatique.

7 décembre

« Coup de cœur »

François Rollin, directeur de la délégation de l'agence de l'eau à Besançon, remet le prix « coup de cœur » du concours Capitale française de la biodiversité à Christian Mettelet, maire de Saint-Rémy-en-Comté (70), également membre du comité de bassin Rhône-Méditerranée.



Christelle Clément, maire de Gy, entourée d'Alain Joyandet, sénateur de Haute-Saône, Yves Krattinger, président du Conseil départemental de Haute-Saône, Nicole Milesi, présidente de la communauté de communes des Monts de Gy, Barbara Bessot-Ballot, députée de Haute-Saône et François Rollin, directeur de la délégation de l'agence de l'eau à Besançon.

8 décembre

À Gy (Haute-Saône), la nouvelle station d'épuration de type boues activées, avec séchage des boues par rhizocompostage, est inaugurée. Une renaissance pour la rivière Morthé !



4 février

La Métropole de Lyon inaugure la première injection dans le réseau GRDF du biométhane produit sur la station d'épuration de la Feysine (Rhône).

De gauche à droite, Bruno Charles, vice-président de la Métropole, Agnès Duval, directrice régionale adjointe de l'Ademe, Roland Crimier, vice-président de la Métropole, David Kimelfeld, président de la Métropole, Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau, Marie-Ange Debon, directrice générale de Suez Eau et Édouard Sauvage, directeur général de GRDF.

édito

Mobilisation générale pour le rural !

Alors que se tient le 2^e volet des Assises de l'eau, il m'apparaît opportun de saluer la mobilisation issue de la 1^{ère} phase de ces assises au profit des territoires ruraux. La large concertation menée avec les élus a fait émerger leurs besoins d'ingénierie et d'accompagnement financier sur les questions de la qualité de l'eau. Le gouvernement a pointé l'action essentielle de nos agences et décidé de mobiliser de nouvelles aides prioritairement pour ceux qui peinent à investir pour améliorer leurs services d'eau potable et d'assainissement. Le challenge n'est pas des moindres : assurer une distribution d'eau de qualité dans notre pays, tout en réduisant les fuites - dans certaines collectivités, on est encore très loin de l'objectif d'un rendement d'au moins 80 % - et en améliorant la gestion des réseaux.

“ 1 litre d'eau sur 5 dans les réseaux n'arrive pas au robinet ! ”

Le 11^e programme de notre agence de l'eau voté en début d'année pour 6 ans a anticipé ce nécessaire soutien au rural et ancré la notion de solidarité entre les territoires comme l'un de ses principes majeurs. 1,6 milliard d'euros va aux territoires ruraux. Et les 3 424 communes classées en ZRR (Zone de revitalisation rurale) pourront bénéficier d'une éligibilité élargie aux financements de l'agence, à des taux allant jusqu'à 70 % du montant des travaux.

L'agence saura également se mobiliser sur les enjeux de la 2^{ème} phase des Assises de l'eau. Le succès du colloque national organisé à Lyon le 15 novembre dernier sur la question de l'adaptation au changement climatique montre l'engagement et le savoir-faire des acteurs du bassin pour trouver les solutions les plus pertinentes pour gérer l'eau de manière équilibrée, en garantissant le bon fonctionnement des milieux aquatiques.

Laurent Roy,
directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

L'assainissement en partage

Pour remédier à des stations d'épuration non conformes et proposer des services d'eau et d'assainissement efficaces à une population croissante, le Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe étend ses compétences à la Vallée verte. La mise en œuvre se concrétise par un raccordement des effluents, combinée à une extension de la station d'épuration (step) de Scientrier.



■ Vue aérienne de la station d'épuration de Bellecombe à Scientrier.

Né en 2013 de la fusion de deux syndicats, le Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe (SRB) exerce aujourd'hui les compétences eau potable et assainissement collectif et non collectif. Le territoire dispose de trois stations d'épuration séparées, dont la plus importante est celle de Scientrier. En 2014, l'une des petites step, celle du Thy, ne répondant plus aux normes, avait déjà vu ses effluents envoyés sur celle de Scientrier, de même que ceux de la commune de Bogève en 2015 puis de la fromagerie voisine de la Tournette. En 2017, ce sont les deux stations d'Habère-Poche et de Boège-Saxel, de la Vallée verte en amont, qui ont été pointées du doigt par les services de l'État et l'agence de l'eau. « Nous avons effectué des prévisions et calculs puis convaincu les acteurs et élus que la meilleure solution, en termes économiques et de diminution de la pollution, était de rejoindre la step de Scientrier, explique Jean-François Ciclet, président du SRB. Pour ce faire, 20 kilomètres de réseaux vont être construits d'ici 2021. En parallèle, comme nous récupérons l'équivalent de 7000 habitants, nous étendons la step pour passer d'une capacité de 32 000 EH* à 75 000 EH afin d'anticiper

la croissance démographique et l'intégration d'autres communes ».

Outre un traitement biologique classique, l'équipement disposera d'un système de méthanisation pour les boues. Ces deux chantiers représentent un budget total de 26 millions d'euros hors taxe. Une fois ce projet achevé, les step du Thy, de Bogève, d'Habère-Poche et de Boège-Saxel seront soit requalifiées en bassin d'orage, soit détruites. Le SRB, qui compte 48 employés et un bureau d'études intégré, proposera ainsi un service global à 27 communes rassemblant 45 000 habitants.

” L'agence de l'eau soutient fortement cette opération exemplaire, car elle va permettre de réduire la pollution tout en mutualisant les moyens. ”

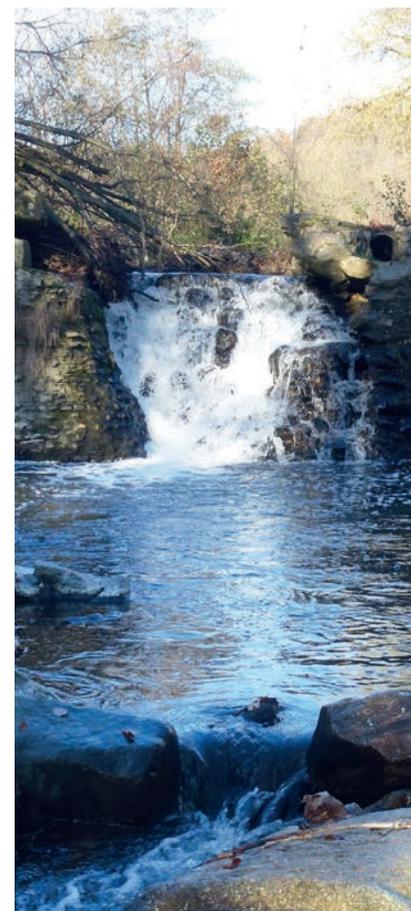
Jean-François Ciclet, président du Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe

* Équivalents-habitants

en
bref

CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE Le Garon en harmonie avec l'aqueduc

Dans le cadre de son contrat de rivière, le Syndicat de mise en valeur, d'aménagement et de gestion du bassin versant du Garon a arasé le mur d'enrochement et de béton édifié entre deux piles de l'aqueduc romain du Gier, ouvrage historique protégé. Cet obstacle représentait une hauteur de chute de plus de 2 mètres sur le Garon. Ces travaux redonnent un profil naturel au cours d'eau, ainsi qu'une continuité sédimentaire et piscicole pour l'ensemble des espèces, dont la truite fario, tout en respectant le patrimoine historique.



Un cours d'eau bien dans la ville

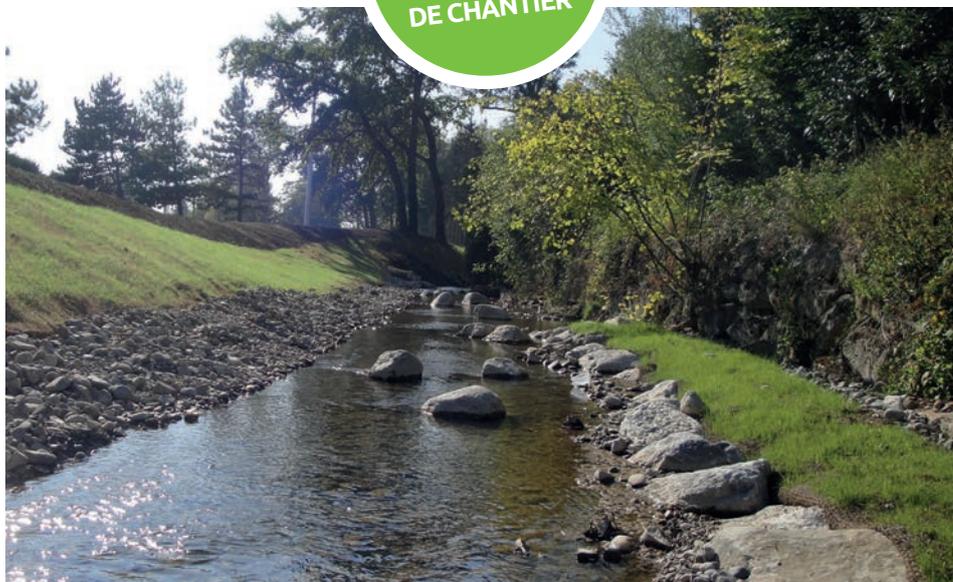
Presque achevés côté suisse, les travaux de renaturation du Foron du Chablais Genevois viennent de démarrer, côté français. Grâce au reprofilage des berges, ce cours d'eau transfrontalier retrouvera un tracé plus naturel permettant aussi de lutter contre les inondations.

Endiguement, redressement de méandres, confortement des berges, remblais du lit majeur... le Foron du Chablais Genevois a connu depuis plusieurs années de nombreux aménagements destinés à réduire le risque d'inondations dans les secteurs urbains français et suisses. Mais de récentes études ont révélé divers dysfonctionnements de la rivière: augmentation des vitesses d'écoulement, perturbation du transport des sédiments, enfoncement du fond du cours d'eau et déstabilisation des berges. « Grâce à une collaboration transfrontalière entre le Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et ses affluents, l'Office de l'eau du canton de Genève et les communes de Puplinge, Ambilly et Ville-la-Grand, nous allons procéder à la renaturation des berges afin de redonner un tracé plus naturel au cours d'eau, explique Maurice Laperroussaz, vice-président du SM3A. Cette opération vise à renforcer la protection des personnes et des biens en milieu urbain en supprimant les points de débordements, à restaurer des berges dété-

riorées par le temps et à améliorer la qualité biologique du cours d'eau ».

Prévu sur une longueur transfrontalière de 3,3 kilomètres, le chantier se décompose en deux phases: une de 400 mètres entre les douanes de Mon-Ideé jusqu'à celles de Pierre-à-Bochet et une seconde de 2,7 kilomètres sur les communes de Puplinge, Ambilly et Ville-la-Grand. La première a démarré en janvier dernier par l'abattage et le défrichement nécessaire et laissera place dans les prochains jours aux travaux de terrassement, de génie civil et de plantations pour une durée de sept mois. Sur la commune d'Ambilly, un aménagement paysager des abords du cours d'eau et la mise en place d'un sentier viendront parachever cette première tranche. « Cette végétalisation est assurée par la ville pour inciter le grand public à venir découvrir le cours d'eau et le sensibiliser sur les enjeux écologiques du Foron », précise le vice-président. La seconde tranche des travaux s'effectuera l'année prochaine.

3,3 km
DE CHANTIER



■ La restauration des berges du Foron vise à redonner un tracé plus naturel à ce cours d'eau.

495 900 €

**LE MONTANT HT
DE LA 1^{ère} TRANCHE
DES OPÉRATIONS,
financée à 50 % par le canton
de Genève, 15 % par l'agence
de l'eau, 15 % par le Conseil
départemental de Haute-Savoie
et 20 % par le SM3A.**

1 285 000 €

**LE MONTANT HT
DE LA SECONDE PHASE
DES TRAVAUX.**

SIRRA

Acteur du grand cycle de l'eau

Depuis le 1^{er} janvier, le Syndicat isérois des rivières Rhône aval (Sirra) est la nouvelle entité en charge de la Gemapi sur un territoire allant de Vienne à la plaine de la Bièvre. Le département a accordé des aides financières et impulsé la fusion de quatre syndicats afin de mutualiser les moyens, et d'agir plus efficacement. Patrick Curtaud a été élu à la tête du Sirra, qui rassemble 5 intercommunalités, 104 communes et plusieurs bassins versants. Le syndicat, qui a déjà recruté deux techniciens de rivière, s'organise pour travailler sur le grand cycle de l'eau.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Six ans pour améliorer l'Asse

L'une des dernières rivières en tresse de France, l'Asse, vient de se doter d'un contrat de rivière destiné à améliorer la qualité et la quantité de ses eaux. Il y avait urgence à agir !



■ L'état de l'Asse oscille entre moyen et médiocre.

Sur un bassin versant de 657 km², l'Asse, qui compte parmi les dernières rivières françaises à posséder un lit en tresse, parcourt 130 kilomètres avant de confluer avec la Durance. Son état écologique oscille depuis des années entre moyen et médiocre, tandis que son bassin versant est naturellement déficitaire en eau. L'amélioration de la gestion quantitative et qualitative y représente donc un enjeu majeur. « Signé en décembre dernier, le contrat de rivière 2018-2023 est l'aboutissement de quatre années de concertation, explique Gilles Paul, président du comité de rivière l'Asse et ses affluents et du [Syndicat mixte de défense de berges de l'Asse](#) (SMDBA). Les différents acteurs du territoire, aussi bien les élus que les associations naturalistes et les acteurs économiques, ont élaboré un programme d'action destiné à améliorer l'état des milieux aquatiques ». L'un des principaux enjeux est d'optimiser la gestion quantitative de la ressource en eau en adéquation avec les usages du territoire et le bon fonctionnement de la rivière. Cela passe par la modernisation des systèmes de distribution d'eau potable, visant à augmenter les rendements des réseaux et à réduire ainsi les volumes d'eau brute prélevés dans le milieu

naturel. Les pratiques agricoles devront également évoluer vers des systèmes plus économes avec notamment le passage à l'aspersion, la mise en place de tours d'eau dans la basse vallée et l'installation des tensiomètres-pluviomètres connectés. La construction de retenues collinaires permettra de substituer aux prélèvements en étiage des prélèvements à des moments où l'eau est plus abondante. Ces actions sont inscrites dans le Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE).

46

**LE NOMBRE D' ACTIONS
inscrites au contrat de rivière,
représentant un investissement
de plus de 4,42 millions d'euros,
dont 1,3 million d'euros financé
par l'agence de l'eau.**

en
bref

CORSE

De l'eau potable en quantité et qualité

Située à proximité du fleuve Rizzanese, l'unité de traitement d'eau potable de la commune de Sartène ne garantit plus aujourd'hui les besoins en eau potable. La [Communauté de communes du Sarténais-Valinco-Taravo](#) a engagé aux côtés de l'[Office d'équipement hydraulique de Corse](#) des travaux de mise à niveau du site afin d'accroître le rendement du réseau, actuellement établi à 55 %, et de répondre aux normes qualitatives réglementaires. Un double défi soutenu par l'agence de l'eau à hauteur de 716 725 € pour une opération estimée à 3,3 M€ HT.

ALPES-MARITIMES ET VAR

Un plan pour sauver la consoude bulbeuse



Espèce protégée dans les Alpes-Maritimes et le Var, la consoude bulbeuse est menacée par l'artificialisation des cours d'eau et l'assèchement des zones humides. Le [Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles](#) et le [Syndicat mixte inondations, aménagement et gestion de l'eau Maralpin](#) élaborent, en collaboration avec les services de l'État, un plan local d'action destiné à mieux prendre en compte la plante, en amont des projets d'aménagement, et dans les documents de planification. La phase de diagnostic et de modélisation a montré que les paramètres favorisant sa présence sont principalement le caractère naturel du milieu (substrat, berges, présence de litière) et le maintien d'un espace de bon fonctionnement du cours d'eau suffisant pour se développer. En phase de rédaction, le plan d'une trentaine d'actions bénéficie du soutien de l'agence de l'eau.

L'acquisition foncière, une solution pour lutter contre les inondations

Suite aux crues dévastatrices qu'a connues l'Aude en octobre dernier, le Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières (Smmar), compétent sur le bassin versant de l'Aude et de la Berre, soit près de 500 communes, renforce études et travaux pour lutter contre les inondations et restaurer les milieux aquatiques. Interview de Pierre-Henri Ilhes, son président.

Actuellement, quels sont les axes prioritaires ?

Le coût des dégâts des crues d'octobre sur les 15 cours d'eau, affluents du fleuve Aude, s'élève à neuf millions d'euros. Six millions ont été consacrés au débâclement et au nettoyage et trois aux actions de remises en état, d'études et d'acquisitions foncières. Nous renforçons en effet le développement des espaces de mobilité, car nous avons constaté que lors des crues torrentielles, les cours d'eau sortent de leur lit mineur et dévastent fréquemment les terres agricoles. Nous menons donc une stratégie d'acquisitions foncières ciblées en partenariat avec les agriculteurs afin d'opter pour une occupation de ces parcelles compatible avec les inondations. Cela s'inscrit dans le cadre du Programme d'actions de prévention des inondations (Papi) 2, instauré après le Papi 1 suite aux inondations de 1999. Nous lançons aussi avec l'agence de l'eau et les services de l'État l'étude de préfiguration d'un nouveau plan de gestion de bassin versant et du Papi 3 qui débutera en 2021.

Quels sont les ouvrages privilégiés pour diminuer les impacts ?

Les bassins de rétention et les digues de protection construits dans le secteur de Carcassonne ont fait leurs preuves, de même que ceux sur les basses plaines qui ont préservé des zones urbanisées. D'autres vont être créés à court terme vers Laure-Minervois. De plus, les acquisitions foncières vont nous permettre de réaliser des pièges à embâcles grâce à la ripisylve et des zones d'expansion



■ Pierre-Henri Ilhes, président du Smmar.

de crues naturelles afin de casser la vitesse de l'eau et les effets de vagues. L'objectif est de redonner un fonctionnement plus naturel et moins violent aux cours d'eau en leur restituant un espace de mobilité. C'est une vision globale et cohérente qui participe aussi à la qualité de l'eau et des milieux.

” Notre action porte aussi sur la sensibilisation à la culture du risque, notamment dans les écoles. “



CHALLENGE REUSSI

Station d'épuration dans un site classé

Les élus de Saint-Maurice-de-Navacelles (34) ont travaillé avec tous les acteurs pour intégrer le projet d'une nouvelle station d'épuration (step) dans le grand site classé du cirque de Navacelles. Implantée sur le Mas Guilhou, hameau de la commune, cette step zéro rejet, d'une capacité de 200 équivalents-habitants, est enterrée sous un parking et comporte une aire d'infiltration des eaux traitées. Opérationnelle au printemps, elle a deux modes de fonctionnement : été/hiver afin de s'adapter à la période touristique. Invisible, elle ne dénature pas ce site exceptionnel.



■ Le cirque de Navacelles.

4,1 M€

LE MONTANT DE L'AIDE APPORTÉE AUX COLLECTIVITÉS PAR L'AGENCE DE L'EAU pour réparer les réseaux d'eau et restaurer les rivières suite aux intempéries de 2014 et 2015 dans l'Hérault.



TERRITOIRE
DE BELFORT

Des réseaux d'eau potable plus performants

L'agglomération de Belfort a conduit, sur cinq ans, un vaste chantier de réfection des réseaux d'eau potable. Cette opération, soutenue par l'agence de l'eau dans le cadre d'un contrat d'agglomération, a permis de passer d'un rendement de 68 à 81 %. Une amélioration bénéfique pour économiser l'eau sur ce bassin déficitaire.



■ Renouvellement de tronçons vétustes du réseau d'eau potable.

Composée de 53 communes, l'agglomération du Grand Belfort est située en grande partie sur le bassin versant de la Savoureuse, ressource fragile et en déficit quantitatif, couverte récemment par un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux. Chaque année, elle est obligée d'acheter de l'eau à l'agglomération du Pays de Montbéliard. Le territoire connaît par ailleurs des intempéries contrastées : l'an dernier, il a cumulé une crue proche de la cinquantennale et une sécheresse marquée. Une étude réalisée en 2012 sur l'état des réseaux d'eau potable a révélé que le rendement n'était que de 68 %. Face à ce constat, un vaste plan d'action a été

déployé de 2013 à 2018. « Nous avons opéré à la fois au niveau curatif et préventif, détaille Antoine Burrier, directeur eau et environnement de Grand Belfort Communauté d'Agglomération. Nous avons d'abord réalisé une étude de gestion patrimoniale sur les 600 kilomètres que compte le réseau pour identifier les tronçons à renouveler en priorité, puis mené d'ambitieux travaux en changeant plus de 4 kilomètres par an, soit deux fois plus de linéaires que précédemment. Autre levier : l'installation de 718 prélocalisateurs, qui écoutent en temps réel l'activité des tuyaux et envoient des alertes permettant d'intervenir rapidement et de limiter les pertes en eau, ainsi que l'équipement en télégestion de 56 compteurs de sectorisation qui donnent la courbe des débits en temps réel ». Une enveloppe de 6 millions d'euros a été consacrée à ces travaux, financée en partie par l'agence de l'eau dans le cadre du contrat d'agglomération 2015-2018. Pour améliorer encore le suivi, une cellule « performance réseau », composée de trois agents en veille permanente, a été créée. Grâce à ces actions, le rendement des réseaux est passé à 81 % en 2017.

900 000 m³

Le volume d'eau économisé grâce aux travaux.

LE RETOUR DU BROCHET La rivière Ognon désenclavée



■ Une passe à poissons à rampe.

Dans le cadre de contrats de rivière successifs, le Syndicat mixte d'aménagement de la moyenne et basse vallée de l'Ognon (SMAMBVO) et le Syndicat intercommunautaire de la haute vallée de l'Ognon (SIBHVO) effectuent des travaux pour rétablir la continuité écologique de cet affluent de la Saône. Si des effacements de seuils sont en cours sur la haute vallée, les parties basses sont contraintes par de nombreux ouvrages. Le SMAMBVO a acquis 95 % d'entre eux pour faciliter la gestion et installe des passes à poissons tout en réhabilitant des zones humides et frayères (plus de 100 ha en propriété). Une approche qui fonctionne, comme le prouve le comptage piscicole qui a permis d'identifier brochets et autres espèces migratrices. En plus des effacements de seuils sur la haute vallée, trois passes à poissons sont prévues jusqu'en 2021 sur les barrages de la moyenne et basse vallée, ce qui permettra de décloisonner 90 kilomètres de linéaire sur les 215 de l'Ognon.

LAC ET MARAIS DE CHAMBLY

En avant le plan de gestion

Dans le cadre de son partenariat renouvelé avec l'agence de l'eau, la Fédération départementale des chasseurs du Jura élabore un plan de gestion du site de Chambly, zone humide à fort potentiel écologique et haut-lieu touristique du Jura, avec notamment la très fréquentée vallée du Hérisson et ses cascades. La priorité a été donnée à l'étude de l'hydrosystème, complexe du fait de l'imbrication du lac, d'un marais, d'un cours d'eau et de nombreuses exurgences karstiques, afin de définir les actions de restauration.



■ D'origine glaciaire, le lac de Chambly est l'un des constituants du site étudié.

DONZÈRE-MONDRAGON

Le Rhône et ses lônes revivent

6,4 km
RESTAURÉS

Vingt ans que le Rhône fait l'objet de travaux de restauration morphologique. Deux lônes ont été remises en eau en décembre entre Donzère et Mondragon. Sur l'île Vieille au sud de ce secteur dans le Vaucluse, un projet de restauration de zones humides est à l'étude.

Les transformations opérées sur le Rhône au fil des siècles pour permettre à l'homme de naviguer, se protéger des inondations, irriguer ses champs ou produire de l'énergie ont bouleversé la physionomie du fleuve. Et comme le reconnaît Christophe Moiroud, responsable grand projet chez [CNR](#), « il convient aujourd'hui de rouvrir ses bras morts, d'élargir son lit pour qu'il participe lui-même à sa restauration et installe au fil des années une biodiversité oubliée ». Cet objectif de recréation de milieux naturels lancé dès 1998 par CNR s'est concrétisé en décembre 2018 sur une portion de 6,4 kilomètres entre les communes de Donzère (26), Bourg-Saint-Andéol (07) et Lapalud (84). Les lônes de la Grange écrasée et des Dames ont été remises en eau après l'ouverture d'un bras actif dans la marge du Banc rouge au printemps 2018. Le chantier, visant à valoriser les milieux aquatiques, à rétablir des connexions hydrauliques et piscicoles avec les annexes du fleuve, et à réinjecter des graviers dans le lit principal, a mobilisé une enveloppe de 3 M€, financée par CNR, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'agence de l'eau à hauteur de 50 %. Au pro-



■ Les travaux d'ouverture de la lône de la Grange écrasée.

gramme : le démantèlement des épis Girardon, le traitement des plantes envahissantes et l'ouverture du fond des lônes afin de permettre leur reconnexion permanente avec le Rhône. Pour Christophe Moiroud, les résultats sont encourageants : « Nous constatons une bonne réaction des milieux rouverts et avons de nouvelles formes morphologiques qui se mettent en place au gré des événements hydrauliques ». Le castor, lui, est déjà en reconnaissance dans la lône des Dames.

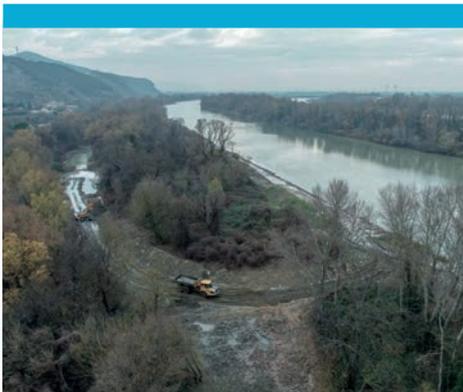
Parallèlement, dans le cadre du Plan Rhône et sous la houlette du Conservatoire d'espaces naturels Paca, des études sont en cours sur les zones humides du marais de l'île Vieille, à Mondragon, afin d'identifier leur fonctionnement actuel, les interactions avec leur environnement et le Rhône, puis de prévoir les travaux suscep-

tibles de les préserver et d'optimiser leurs propriétés biologiques et hydrologiques. La communauté de communes Rhône Lez Provence a déjà acquis 96 hectares de ces zones humides et 18 hectares sont en cours de négociation.

800 000 €

Le budget d'acquisition et d'étude consacré aux zones humides de Mondragon.

L'agence de l'eau finance le volet foncier à hauteur de 30 % et les études à hauteur de 50 %.



RHÔNE COURT-CIRCUITÉ DE BOURG-LÈS-VALENCE

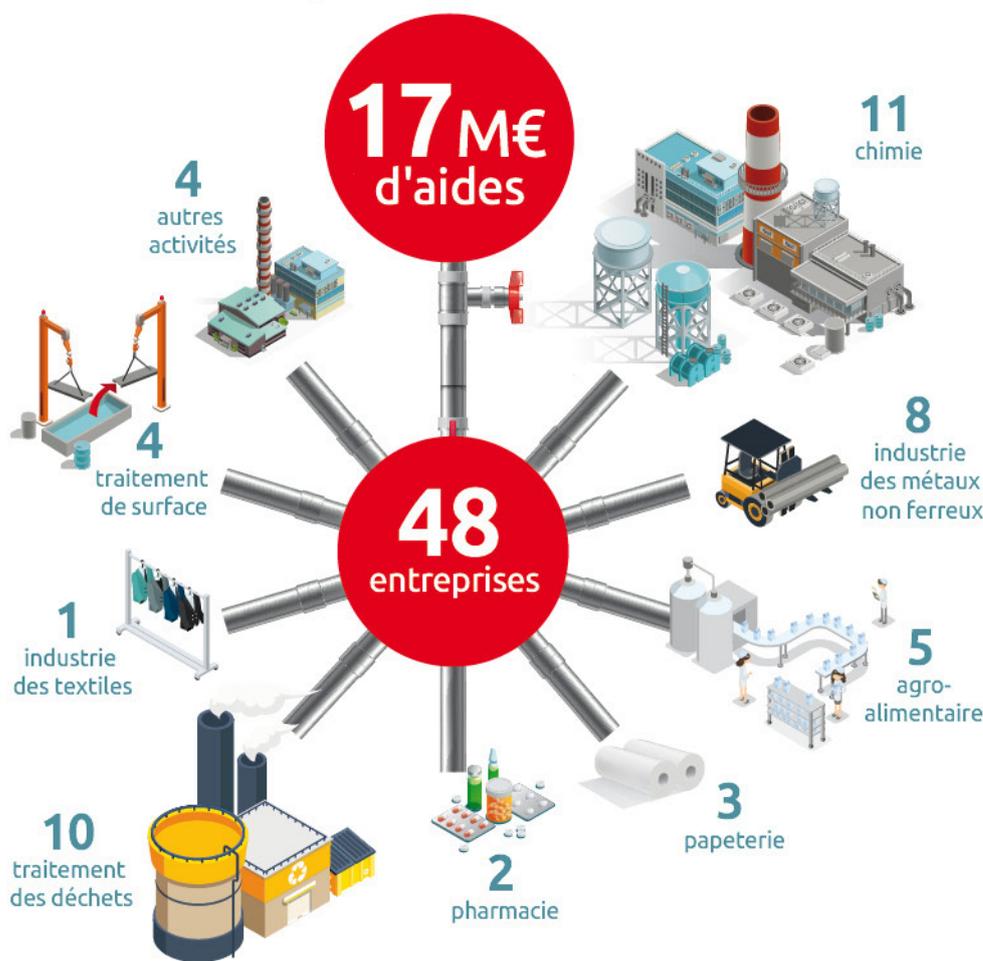
Un lit qui s'élargit

Clap de fin, en mars dernier, pour les travaux de restauration de la dynamique fluviale du Rhône, menés par CNR sur 1,5 kilomètre d'une zone encore jamais traitée, au-delà des secteurs historiques investis depuis 2000 sur le fleuve. Prévus par le Sdage Rhône-Méditerranée 2016-2021, les travaux ont démarré l'année dernière à hauteur de Cornas (07), en rive droite du Vieux-Rhône. Ils ont permis d'élargir le lit par démontage de huit digues Girardon. D'anciens chenaux secondaires ont aussi été recreusés afin de restaurer des milieux humides et des mares, d'améliorer l'écoulement du fleuve et ses connexions hydrauliques, ainsi que de favoriser le passage des crues.

Appel à projets

Les sites industriels anticipent les normes sur les rejets

Dans le cadre de son appel à projets visant à réduire les rejets polluants des industries soumises à la Directive sur les émissions industrielles (IED), l'agence de l'eau a permis aux entreprises d'anticiper l'entrée en vigueur des nouvelles normes d'émission européennes. Et de bénéficier de taux d'aides attractifs !



Où sont-elles situées ?



Et pour 2019 ?

De nouvelles normes européennes vont s'appliquer au secteur de l'agroalimentaire. Le 11^e programme (2019-2024) de l'agence de l'eau permet désormais d'instruire au fil de l'eau les demandes d'aides pour anticiper la réglementation.

Contactez l'agence dès à présent !

À noter que le démarrage des travaux peut commencer à réception du dossier complet.

Campagne "En immersion"

L'eau a quelque chose à vous dire



enimmersion-eau.fr

Alors que 89 % des Français souhaitent être mieux informés sur la qualité de l'eau et des milieux, la campagne de communication digitale « En immersion », pilotée par les agences de l'eau et le ministère de l'Écologie, apporte au grand public une information transparente et accessible. Une web-série de 20 épisodes au ton décalé, accompagnée d'un contenu éditorial riche, sera relayée sur les réseaux sociaux durant 2 ans. Quatre épisodes sont déjà parus sur les eaux usées et la pollution domestique, l'eau et le climat, la ville éponge, et la solidarité internationale.

Partager la campagne sur enimmersion-eau.fr et sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter, Instagram, Youtube. Vous êtes déjà 2 millions à nous suivre.

Infos redevances

Le code de l'environnement évolue

- La redevance pour obstacle sur les cours d'eau est supprimée au 1^{er} janvier 2020.
- Dans le cadre de la redevance pour pollution diffuse, les produits phytosanitaires sont répartis en 6 catégories et les taux évoluent.
- Lorsqu'une redevance de l'agence de l'eau excède 1000 euros, elle doit être acquittée par prélèvement ou virement.

Parution

L'essentiel du 11^e programme 2019-2024 de l'agence de l'eau



16 pages – janvier 2019
Retrouvez les aides et les redevances sur www.eaurmc.fr

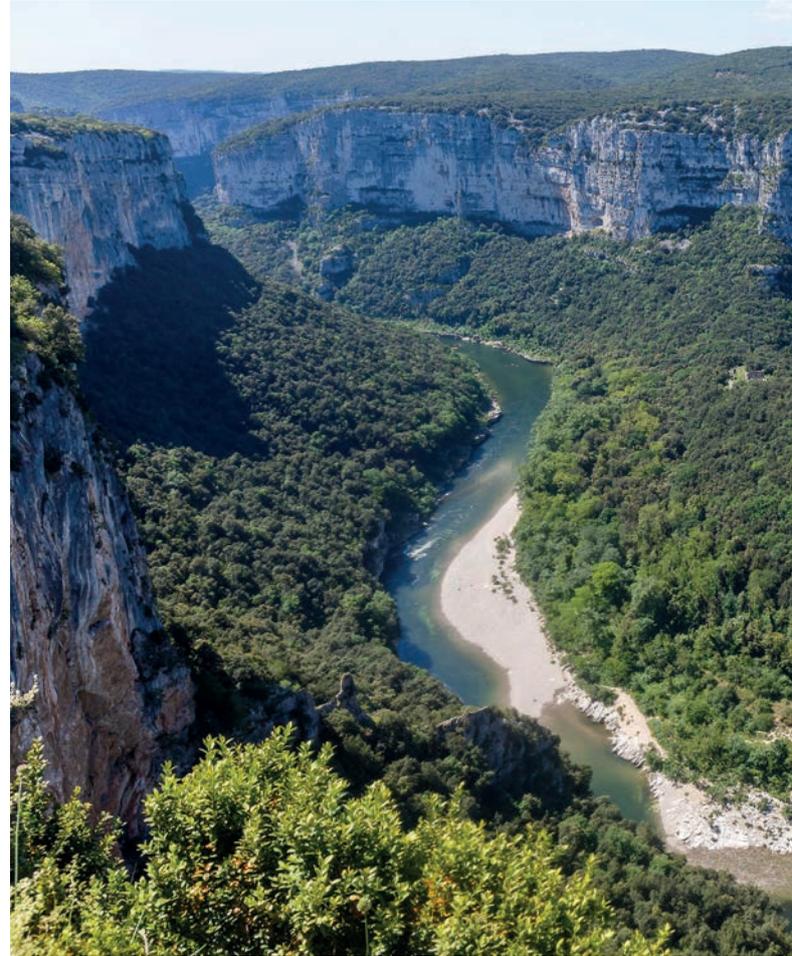


Solidarité

Eau des villes, eau des champs : naturellement perméables

L'eau des villes d'un côté, l'eau des champs de l'autre ? Pas si simple et surtout peu cohérent d'un point de vue économique, écologique, social, tant les interactions entre villes et campagne sont multiples, en particulier en ce qui concerne cette ressource et la biodiversité. L'eau ne connaît pas de frontière : lorsqu'elle est protégée en zones rurales, cela sert aussi les territoires urbains. C'est le principe de solidarité amont-aval, dont l'agence est garante financièrement afin que tous les territoires disposent de moyens à la hauteur de l'objectif partagé d'une eau de qualité et de rivières vivantes.





■ L'eau nécessaire à chacun est essentiellement issue des zones rurales. C'est là qu'on va la chercher pour la redistribuer.

Le 11^e programme de l'agence de l'eau ancre la notion de solidarité entre les territoires comme l'un de ses principes forts. 1,6 milliard d'euros, soit 60 % de son enveloppe pour ses 6 années d'intervention, concernent le monde rural. Il réserve également la somme de 250 millions d'euros spécifiquement pour les collectivités classées en ZRR (Zone de revitalisation rurale) afin de les aider à relever les défis qui se présentent à elles, notamment en termes de potabilisation et d'assainissement (lire en page 15). « Prendre conscience que le futur des villes est étroitement lié à celui des campagnes - et inversement - me semble important, témoigne Martine Vincenot, vice-présidente de la Cle du Sage Bas-Dauphiné Plaine de Valence. L'eau est l'un des dénominateurs communs à tout cela : elle est nécessaire à chacun, mais essentiellement issue des zones rurales où elle s'infiltré et se stocke. C'est là que l'on va la chercher pour la distribuer ».

Une solidarité envers le rural qui bénéficie à tous

De fait, les contraintes qui pèsent sur les collectivités rurales sont nombreuses, complexes, et en interaction évidente avec leurs voisines citadines, souvent plus riches et plus équipées. Difficile pour elles, avec des moyens forcément plus limités, de renouveler les réseaux d'assainissement et d'eau potable, de combattre les fuites qui s'écoulent ici ou là, de restaurer les cours d'eau, de protéger la biodiversité ou de faire face à des événements inattendus, telles une inondation ou une période de forte sécheresse. Pascal Bonnetain,

vice-président du conseil d'administration de l'agence de l'eau et président de l'EPTB du bassin versant de l'Ardèche, est l'un de ceux qui veillent au respect de ces nécessaires équilibres entre la France des villes et celle des champs. « En zone rurale, les chantiers d'assainissement sont toujours plus longs et plus coûteux, car ils se réalisent souvent sur des territoires plus accidentés, indique-t-il. On demande en outre à des secteurs touristiques de se suréquiper pour faire face aux afflux de populations l'été ou l'hiver, venues majoritairement des villes. On assiste à des inondations inhabituelles en raison de l'urbanisation. On est obligé de développer des zones d'expansion des crues pour éviter que les eaux ne montent trop vite et menacent les villes. Le réchauffement climatique impose une gestion très stricte de l'eau et requiert des efforts croissants de la part des agriculteurs... Tout cela est parfaitement pris en compte dans le cadre du 11^e programme de l'agence de l'eau et nos mécanismes de solidarité financière entre les territoires urbains et ruraux ».

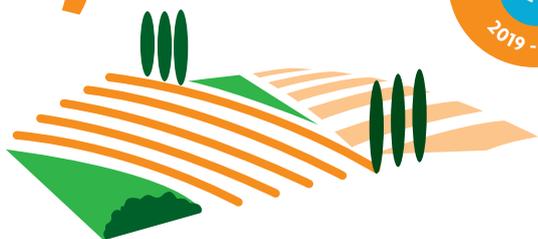
En zone rurale, les chantiers d'assainissement sont plus coûteux <

L'agence de l'eau est sur tous les fronts, tant en termes d'ingénierie technique, un soutien fondamental aux yeux des élus ruraux, que d'appui financier : pour les investissements lourds ou structurants des services publics d'eau et d'assainissement, pour la reconquête du



bon état, la restauration des zones humides et des milieux, pour les économies d'eau, pour la mise en œuvre de Plans de gestion quantitative de la ressource en eau (PGRE), pour reconquérir la qualité des eaux brutes alimentant les captages, pour lutter contre les pollutions agricoles.

1,6 Md€



Le montant consacré dans le 11^e programme de l'agence de l'eau au monde rural, soit environ 60 % des aides à l'intervention.

INTERVIEW

Muttersholtz : un joyau de biodiversité en milieu rural, vitrine naturelle pour les urbains



Philippe Barbier.

Patrick Barbier, le maire de Muttersholtz, une petite commune alsacienne de 2 000 habitants, considère les cours d'eau et les sources phréatiques de son territoire comme des trésors à préserver. En 2017, il a décroché le titre de capitale française de la biodiversité. Cette distinction, jamais décernée à un village rural jusqu'alors, salue un engagement hors pair, soutenu par l'agence de l'eau Rhin-Meuse.

Que vous vaut ce label de capitale française de la biodiversité ?

Nous avons 40 kilomètres de cours d'eau sur notre ban communal – ce qui est beaucoup – dont un réseau de rivières phréatiques que nous gérons en intercommunalité et pour lequel nous avons conduit, avec les deux communes voisines, un programme de restauration écologique d'un montant de 300 000 euros. Nous avons procédé au rétrécissement de ces cours d'eau afin d'éviter les phénomènes d'envasement et de retrouver un écoulement naturel, y compris lors des périodes de sécheresse, de plus en plus nombreuses dans notre région. Depuis, l'agrion de mercure, une libellule d'environ 30 à 35 mm de long dont les larves vivent dans des eaux claires et bien oxygénées, est venu s'installer dans nos rivières. C'est un signe très encourageant. Notre village bénéficie de ces sources d'eau phréatiques très pures d'où nous tirons toute notre eau potable ; et cela sans traitement. C'est un patrimoine à préserver en priorité et pour lequel nous investissons chaque année.

” *Nous avons conduit un programme de restauration écologique à hauteur de 300 000 euros.* “

Vous êtes également une station d'écotourisme très prisée ?

Oui, en lien avec notre Maison de la nature – la toute première de France – nous menons de nombreuses actions de sensibilisation à la biodiversité et à la ressource en eau. Nous recensons par exemple 45 000 visiteurs chaque année sur notre « sentier pieds nus » où les gens cheminent sans chaussure, traversent les eaux phréatiques et les prairies alluviales. C'est une expérience très inspirante, notamment pour nos voisins des villes. Et très éducative grâce au contenu pédagogique associé.



Une agriculture qui se réinvente

Philippe Alpy est agriculteur, gérant du Gaec des Lancieux, qui exploite 320 hectares de pâturage et élève 450 bêtes, dont 200 vaches laitières pour la production de lait à Comté, Mont d'or et Morbier. Il est aussi maire de Frasné, une petite commune du Doubs, vice-président du Département et président du syndicat mixte Haut-Doubs Haute-Loue. Cette question d'une nécessaire solidarité entre les territoires urbains et les espaces ruraux, il l'expérimente depuis des années dans son métier et au travers de son engagement politique. Pour lui, les accompagnements de l'agence de l'eau et des collectivités sont absolument nécessaires tant les défis à relever sont nombreux. « *Notre exploitation est en sol karstique, donc un sol fragile*, indique-t-il. *Depuis des années, nous sommes très vigilants à valoriser nos excédents de matière agricole: fumier, petit lait... Nous nous sommes remis en cause pour trouver des solutions de nature à réduire notre impact. Par exemple, nous stockons plus longtemps nos effluents pour épandre au bon moment lorsque les températures des sols sont favorables. Notre souci est d'améliorer durablement ce bien commun qu'est l'eau, notamment en réduisant nos intrants, en réinventant nos pratiques d'épandage, en étant très attentif quant à l'usage d'antibiotiques et de produits de traitement...* ». Philippe Alpy étudie aussi comment récolter l'eau pluviale et la transformer en une eau potable sans risque pour son bétail.



NAPPE MOLASSE MIOCÈNE

Sauvetage collectif d'un trésor menacé



■ Martine Vincenot, vice-présidente de la Cle du Sage Bas-Dauphiné Plaine de Valence.

Dans la Drôme des collines et la plaine de Valence, la nappe Molasse Miocène fournit chaque année 23 millions de mètres cubes d'eau pour la consommation d'eau potable, l'irrigation des cultures et certains usages industriels, soit 20 % des volumes d'eau du territoire. Cette structure géologique vaste et profonde, qui agit comme une grosse éponge avec des effets bénéfiques pour les cours d'eau situés en aval, produit une eau très pure et très convoitée. « *L'exploitation croissante par forages, combinée à une hausse de la population, est une source de danger pour cette ressource fragile*, explique Martine Vincenot, vice-présidente de la Cle du Sage Bas-Dauphiné Plaine de Valence. *En 2014, nous avons donc initié un Sage - opérant sur 140 villes et villages et un péri-*

” *Tous les acteurs ont cherché des solutions positives.* “

mètre de 2 000 kilomètres carrés - pour gérer cette situation. Agriculteurs, usagers, industriels, élus... ont été obligés de se mettre autour de la table et de faire émerger les nécessaires solidarités ». Porté par un financement de l'agence de l'eau et des Départements de l'Isère et de la Drôme pour l'emploi d'un animateur et le concours d'un bureau d'études, le Sage approuvé en décembre prévoit : la modélisation de la nappe afin de pouvoir mieux arbitrer les demandes de prélèvements et de mieux connaître le fonctionnement des zones humides connectées; la mise en œuvre des 4 Plans de gestion quantitative de la ressource en eau (PGRE); la préservation de la qualité des eaux et des milieux. « *Nous avons aussi décidé d'un plan forages*, conclut Martine Vincenot. *Car avec plus de 10 000 forages individuels sur la zone du Sage, tous à considérer comme des points d'entrée potentiels de pollution, il convient d'être extrêmement vigilants* ».

INONDATIONS

La solidarité en marche pour l'Aude

Les 14 et 15 octobre 2018, l'Aude a connu un épisode pluvieux d'ordre centennal, concentré sur 2 à 3 heures, ce qui a provoqué une montée des eaux très violente sur de nombreux cours d'eau, en particulier dans les secteurs de Trèbes et de Carcassonne.



En plus d'importants dégâts matériels, 15 villages ont été particulièrement touchés et 15 personnes ont perdu la vie. Pour Hervé Baro, vice-président du Département, « *la solidarité fonctionne très bien et très vite dans de telles situations dramatiques* ». Une solidarité d'abord humaine entre les habitants, puis une solidarité publique via l'intervention financière et technique de l'État, des communes, des collectivités territoriales. L'agence de l'eau a dégagé des crédits, notamment pour la restauration des rivières du Lauquet, du Fresquel, de l'Alsou et de plusieurs affluents de l'Aude, et la reconstruction des réseaux d'eau et d'assainissement et des stations d'épuration. « *Les travaux sur les rivières sont estimés entre 9 et 10 millions d'euros*, précise l' élu départemental. *Il convient notamment d'intervenir sur les berges afin d'assurer un meilleur écoulement des rivières, et l'intervention de l'agence est aussi très attendue sur la problématique de reconstruction des réseaux d'eau et des stations d'épuration* ». Avec une question centrale : où précisément reconstruire, alors que d'autres épisodes violents sont prévisibles ?

ZRR

3 424 communes concernées

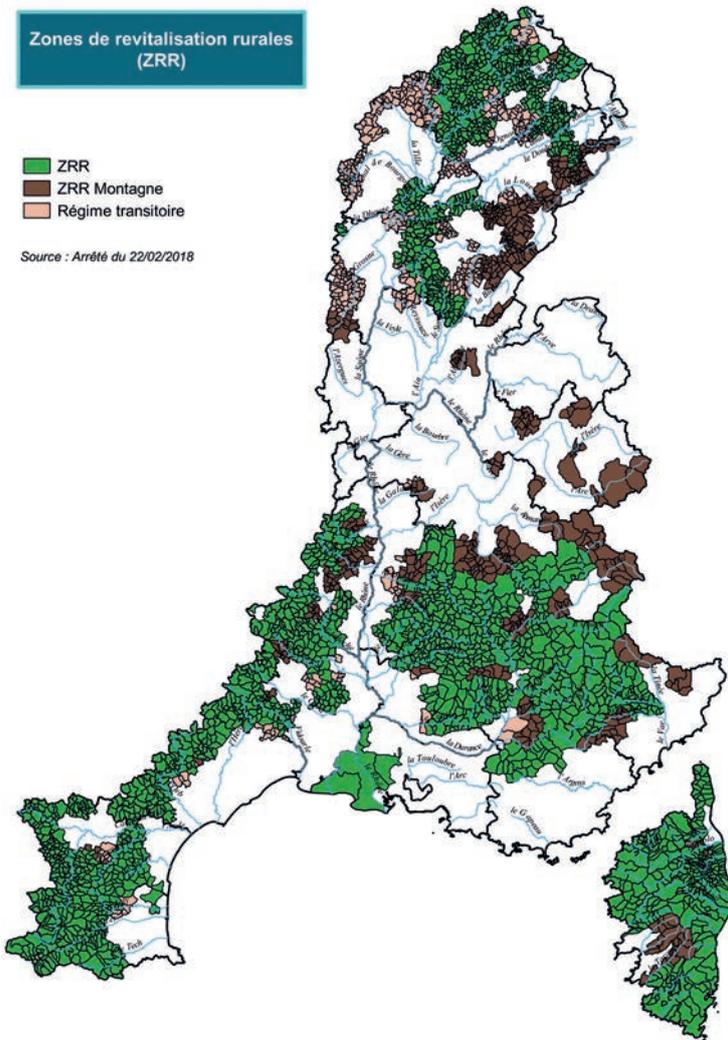
Les ZRR, ce sont les Zones de revitalisation rurale pour lesquelles le 11^e programme de l'agence de l'eau réserve un soutien plus important sur le rattrapage structurel des infrastructures que par le passé afin d'actionner une solidarité mieux ciblée en faveur de certains espaces ruraux dont on connaît le retard en matière d'assainissement et d'eau potable. Sont classées en ZRR les communes membres d'un EPCI qui satisfont à des critères de densité de population et de revenu fiscal plus faibles que la moyenne.

Au total, 3 424 communes sont concernées par ce dispositif de solidarité qui se matérialise par une éligibilité élargie aux financements de l'agence, à des taux très préférentiels pouvant aller jusqu'à 70 % du montant des travaux à engager et en recherchant des cofinancements, en particulier auprès des Départements.

Zones de revitalisation rurales (ZRR)

- ZRR
- ZRR Montagne
- Régime transitoire

Source : Arrêté du 22/02/2018



70%

le taux d'aide maximum de l'agence de l'eau pour des travaux en ZRR



250 M€

le montant dédié aux ZRR, dont

140 M€

pour l'eau potable



110 M€

pour l'assainissement



30 000

le nombre de communes rurales en France, ce qui représente

78%

du territoire

22%

de la population nationale



Source : Insee (Institut national de la statistique et des études économiques)



(ILS S'ENGAGENT)

Les vignerons font régner la confusion

Dans la vallée de l'Agly, à une trentaine de kilomètres de Perpignan, les 75 membres de la coopérative des vignerons de Trémoine disent stop aux insecticides et herbicides.

Ces professionnels de la vigne souhaitent adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement dans le but de lutter contre la pollution de l'eau, notamment sur le captage sensible de Cassagnes. « Notre action s'inscrit dans un *Projet agroenvironnemental et climatique (PAEC)* que la coopérative a finalisé en janvier 2018, explique Thierry Feuerstein, président de la coopérative. C'est aussi le moment d'anticiper la fin programmée du glyphosate en trouvant des solutions raisonnées pour la culture de nos vignes ».

Volontaires, ces vignerons des Pyrénées-Orientales ont notamment décidé de combattre l'eudémis, un papillon de 6 à 7 millimètres ravageur des vignes. Leur méthode? La confusion sexuelle. Dans les parcelles situées sur les communes de Planèzes, Rasiguères, Lansac et Cassagnes, des diffuseurs sont installés; ils libèrent durant toute la campagne végétative une phéromone qui sature l'air et perturbe la localisation des femelles par les mâles. « Nous avons d'abord testé la confusion sur 15 hectares avant de l'étendre cette année à 250 hectares, soit la moitié de nos vignes, précise le président. On envisage également à court terme de convertir en bio nos parcelles ». Autre évolution pour limiter l'usage des pesticides et herbicides, le labour mécanique entre les vignes est désormais privilégié quand le terrain le permet. La coopérative recommande aussi la plantation de haies, leur système racinaire favorisant l'infiltration de l'eau et jouant un rôle d'épurateur. In fine, si ces évolutions de pratique sont bénéfiques pour l'environnement, elles le sont aussi pour les Côtes du Roussillon, dont les quelque 18 000 hectolitres produits chaque année gagnent en qualité et en réputation.



250 ha
CONCERNÉS

■ Thierry Feuerstein, président de la coopérative des vignerons de Trémoine.



Des papiers plus propres

Les Papeteries de Vizille (Isère) ont investi plus de 4 millions d'euros dans l'amélioration des process et l'optimisation de leur machine à papier, vieille de plus de quarante ans. L'entreprise appartenant au groupe Vicat a souhaité accroître sa performance industrielle tout en veillant à réduire sa consommation d'eau et la pollution émise lors des vidanges, nettoyages, démarrages et réglages inhérents aux changements fréquents de fabrication. Objectifs: diminuer les pollutions organiques de 20 à 25 % et passer de 4 200 m³ à 1 800 m³ d'eau consommés par jour, dès cette année. L'agence de l'eau a financé ce projet à hauteur de 696 000 euros.



5 tonnes

Le volume de rejets de Matières en suspension (Mes) évité grâce aux investissements réalisés sur la machine à papier.

36 tonnes de Demande chimique organique (DCO) sont aussi supprimées.

L'heure est à la retenue collinaire

Dans l'optique d'économiser la ressource en période d'étiage et de concilier tous les usages avec le bon état des milieux aquatiques, la Chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence incite les agriculteurs à mettre en œuvre des projets de substitution.

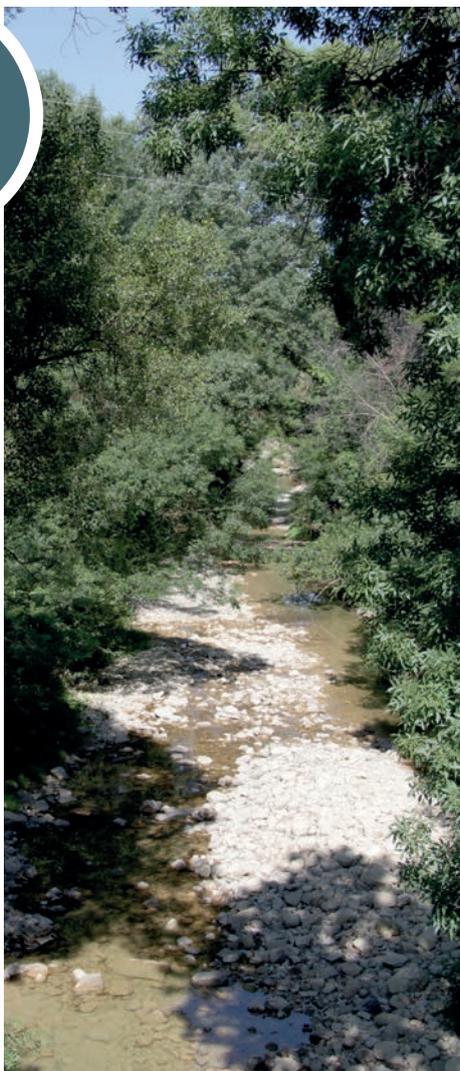
Les bassins versants du Calavon et du Largue sont classés déficitaires : en été, leurs capacités étant insuffisantes pour couvrir tous les usages, des limites et restrictions sont imposées dans le cadre d'un Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE).

Alors que différentes pistes de substitution ont été explorées pour les besoins agricoles, celle des retenues collinaires individuelles est actuellement privilégiée. « Aujourd'hui, onze projets sont réalisés ou en cours, dix de stockage et un de transfert de prélèvement sur un réseau sécurisé, détaille Noël Piton, chef de projet agronomie environnement et gestion de l'eau de la Chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence. Nous accompagnons les agriculteurs, notamment pour les dossiers réglementaires et les demandes de financement auprès de l'agence de l'eau, de la Région et de l'Europe. Ces aides importantes sont l'opportunité pour ces professionnels de sécuriser leurs besoins ».

11
PROJETS
RÉALISÉS

Trouver un juste équilibre

Benjamin Salicis, maraîcher bio avec son père Robert sur la commune de Saint-Martin-les-Eaux, a opté pour le raccordement de son exploitation à un réseau sécurisé géré par le Syndicat intercommunal d'irrigation de la région de Forcalquier (Siirf). « Nous sommes dans une zone de moyenne montagne, nous cultivons 4 hectares ainsi que des serres et la seule ressource disponible est l'eau potable de la commune. Quand la Chambre d'agriculture m'a parlé des aides, nous avons étudié toutes les options. Une entreprise est venue installer des réseaux et une station de pompage enterrés, ainsi qu'un bassin. Nous fonctionnons désormais avec un contrat d'approvisionnement auprès du Siirf ». Des initiatives inscrites et approuvées dans le cadre des PGRE Calavon et Largue portés et animés par le Parc naturel régional du Luberon. « C'est vraiment un travail collectif qui est mené pour trouver un juste équilibre, précise Cédric Proust, chargé de mission eaux et rivières du parc. D'autres projets de retenues vont voir le jour et d'autres actions d'économies d'eau et de substitution sont prévues ».



■ Le Calavon coule dans les deux départements français du Vaucluse et des Alpes-de-Haute-Provence.

De 3 000
à 45 000 m³

La capacité de stockage
des 10 bassins réalisés.

une ? à

Philippe Vergnes
Président de la Chambre
d'agriculture de l'Aude



Quels sont les résultats de votre accord-cadre de coopération, signé avec l'agence de l'eau, pour une gestion durable de l'eau et de l'agriculture ?

Il a permis de nombreuses avancées. Ainsi, sur les 9 captages prioritaires de notre département, 4 ont une qualité d'eau en nette amélioration et nous avons réussi à enrayer la dégradation des 5 autres. Ce travail collectif effectué avec les communes et les organisations de producteurs et coopératives agricoles est très bénéfique.

Notre territoire présente une forte vocation viticole, les pratiques se sont nettement améliorées avec par exemple des techniques mécaniques ou la méthode dite « de confusion sexuelle » qui permettent de réduire l'usage des herbicides ou des insecticides. De plus, en 2018, nous avons créé 12 aires de lavage destinées aux machines et appareils agricoles. Par ailleurs, les mares tampons aménagées en bord de cours d'eau épurent naturellement les eaux de ruissellement et de drainage. Enfin, notre mission d'expertise et de suivi des épandages, qui contribue à la valorisation agronomique des boues des stations d'épuration, effectue un travail exemplaire.

(LE SAVIEZ-VOUS ?)

456 050

LE NOMBRE D'EMPLOIS EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP) GÉNÉRÉS PAR LES ÉCO-ACTIVITÉS en 2016. C'est 0,5 % de plus qu'en 2015 et 1,8 % de l'emploi intérieur total français.



.....
➤ Source : Commission générale au développement durable – Mai 2018
Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2016 : premiers résultats

79 projets



de solidarité internationale ont été financés en 2018 par l'agence de l'eau qui conserve la place de principal bailleur français de l'action extérieure des collectivités territoriales en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement.

169

collectivités ont engagé une démarche de réduction des pollutions pluviales au cours du 10^e programme 2013-2018 de l'agence de l'eau.



500 km

DE COURS D'EAU ONT ÉTÉ RESTAURÉS

pendant le 10^e programme de l'agence de l'eau, dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse, soit 5 fois plus que l'objectif fixé.



521,9 M€

Le montant estimé des redevances que percevra l'agence de l'eau en 2019.



80 %

La part de flux de polluants

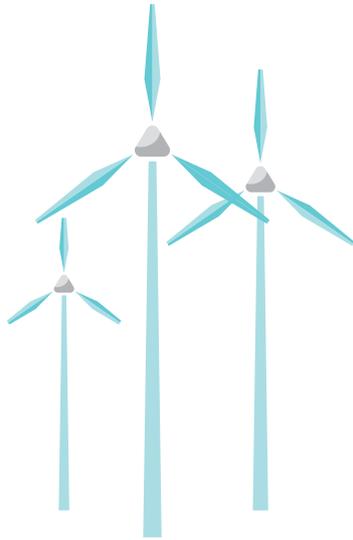
qui peut être absorbée par une bande de végétation de 10 à 20 mètres de large située au bord d'une rivière.



.....
➤ Source : Conseil scientifique du patrimoine et de la biodiversité - 2018

70 %

La part que devront atteindre les énergies renouvelables d'ici 2050 pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et limiter le réchauffement planétaire à 1,5°C.



.....
► Source: rapport du Groupe d'expert intergouvernemental sur l'évolution du climat - Octobre 2018

1,7 ± 0,3 mm/an

L'élévation estimée du niveau de la mer sur la période 1901-2010. Ce taux s'est accéléré durant les dernières décennies pour atteindre 3,2 ± 0,4 mm/an sur la période 1993-2010 (mesures satellitaires).



.....
► Source CGDD : les chiffres clés du climat – Édition 2019

680

Le nombre de kilomètres de rivières en tresses situées dans le bassin Rhône-Méditerranée, de loin le mieux doté de France.



.....
► Source: Guide Eau et connaissance - Les rivières en tresse dans le bassin Rhône-Méditerranée : éléments de connaissance

26 %



des espèces présentes en France sont considérées comme éteintes ou menacées et seulement 22 % des habitats d'intérêt communautaire sont dans un état de conservation favorable.

.....
► Source: Commissariat général au développement durable, Agence française de la biodiversité et Observatoire national de la biodiversité – Biodiversité : les chiffres clés – édition 2018

+ 1,4 %

L'augmentation annuelle de l'artificialisation des sols en France métropolitaine de 2006 à 2015, soit l'équivalent d'un département comme la Drôme tous les 10 ans.



.....
► Source: Commissariat général au développement durable, Agence française de la biodiversité et Observatoire national de la biodiversité – Biodiversité : les chiffres clés – édition 2018

24 %

DES FRANÇAIS jugent que l'érosion de la biodiversité est un des problèmes environnementaux les plus préoccupants.

.....
► Source: Commissariat général au développement durable, Agence française de la biodiversité et Observatoire national de la biodiversité – Biodiversité : les chiffres clés – édition 2018

533 hectares

La surface de zones humides acquise ou restaurée dans le cadre du Plan Rhône-Saône depuis le 1^{er} janvier 2015.



(PORTRAIT)

Élie Semoun, l'humoriste aux mains vertes

Le bonheur est dans le jardin pour Élie Semoun. Loin des projecteurs et des rires de son public, le comédien consacre son temps libre à son jardin de 800 m². Il veille à la biodiversité et bannit tous produits chimiques.

Quand Élie Semoun n'est pas seul sur scène à interpréter ses personnages fétiches, il jardine loin de l'adrénaline des planches. Il plante, bine, arrache, replante chaque parcelle du terrain, sculptant le jardin à son image, à la fois fantasque et structuré: « *Personne d'autre que moi ne s'en occupe. C'est une forme de création. Il y a une vraie satisfaction artistique. Je change chaque saison* ». L'auteur des Petites annonces n'utilise aucun pesticide, insecticide ou « *trucs se finissant en cide* »: « *J'ai une fibre écolo très développée. Je m'aperçois de plus en plus que les plantes sont heureuses, malheureuses, qu'elles peuvent souffrir. Je les écoute et j'essaie de comprendre ce qu'elles me disent* ». Une passion qu'il partage aujourd'hui dans un livre baptisé *Pelouse interdite**.

Élie Semoun a pourtant grandi à l'ombre des immeubles d'Antony, une ville de banlieue des Hauts-de-Seine, sans se préoccuper du monde végétal. Ce n'est qu'à l'âge de onze ans, après le décès prématuré de sa maman, qu'il se découvre un intérêt pour la nature. « *Après une telle catastrophe, on cherche à compenser, confie-t-il. Je me suis accroché à quelque chose de vivant. Au collège, on faisait pousser des haricots dans du coton. Je les voyais grandir, c'était génial. En classe, tout le monde s'en fichait, sauf moi* ». Quelques années plus tard, le balcon de son appartement parisien se transforme en un nid fleuri. Élie Semoun a ensuite fui la capitale, trop petite pour ses désirs de verdure. « *Dès que j'ai pu, j'ai acheté*



Repères

1963 > naissance à Paris.

1991 > premiers spectacles dans des cafés-théâtres parisiens.

2003 > publication de « *Chansons* », son premier disque

2019 > réalisateur de son premier film « *Ducobu 3* » (titre provisoire)

Coup de cœur

Pour l'abbaye de Sénanque (Lubéron). Il a lancé, fin 2018, un appel aux dons pour aider les moines à financer la rénovation de l'abbatiale qui menace de s'effondrer.

Coup de gueule...

Contre la bêtise des auteurs d'actes racistes, antisémites et lâches. Et sur une note plus légère, contre le frelon asiatique qui s'attaque à ses abeilles.

en région parisienne une maison avec un jardin. Ou plutôt un jardin avec une maison! ».

**" Je suis un contemplatif,
je regarde les plantes
pousser." <**

Le champ de tous les possibles est désormais ouvert à l'humoriste qui, à force d'essais et d'échecs, est aujourd'hui jardinier en chef d'un petit domaine aux nombreuses facettes. « *Je consacre de l'énergie à mon jardin. J'y apporte le même soin qu'à l'écriture de mes spectacles* », insiste ce perfectionniste. Chaque plante, chaque arbre rappelle un

souvenir d'une tournée. Avant de jouer sur scène, le même rituel, il visite une pépinière et s'accorde parfois certaines folies végétales: « *Quand j'ai joué à Romans, dans la Drôme, j'ai craqué pour un olivier de 450 ans. J'aime bien que les choses donnent l'impression d'être là depuis toujours. J'aime les arbres, ils me calment, me décontractent, j'adore les toucher quand je passe près d'eux* ». Une activité enrichie depuis deux ans avec l'installation de quelques ruches donnant une petite production de miel et favorisant la pollinisation du jardin.

Dans les prochains jours, le comédien-chanteur de 55 ans repart en tournée avec un tout nouveau spectacle *Élie Semoun et ses monstres*.

* paru aux éditions Ulmer.